

Le Nouveau testament recense deux lettres écrites par St Paul aux Corinthiens, dans la première épître il démontre théologiquement l'obligation faite aux femmes de porter le voile

Première épître aux Corinthiens, 11 : 2-16.

2 Je vous félicite de vous souvenir de moi en toute occasion, et de conserver les traditions telles que je vous les ai transmises.

3 Je veux pourtant que vous sachiez ceci : le chef de tout homme, c'est le Christ ; le chef de la femme, c'est l'homme ; le chef du Christ, c'est Dieu.

4 Tout homme qui prie ou prophétise la tête couverte fait affront à son chef.

5 Mais toute femme qui prie ou prophétise tête nue fait affront à son chef ; car c'est exactement comme si elle était rasée.

6 Si la femme ne porte pas de voile, qu'elle se fasse tondre ! Mais si c'est une honte pour une femme d'être tondue ou rasée, qu'elle porte un voile !

7 L'homme, lui, ne doit pas se voiler la tête : il est l'image et la gloire de Dieu ; mais la femme est la gloire de l'homme.

8 Car ce n'est pas l'homme qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme,

9 Et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme.

10 Voilà pourquoi la femme doit porter sur la tête la marque de sa dépendance, à cause des anges.

11 Pourtant, la femme est inséparable de l'homme et l'homme de la femme, devant le Seigneur.

12 Car si la femme a été tirée de l'homme, l'homme naît de la femme et tout vient de Dieu.

13 Jugez par vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée ?

14 La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas qu'il est déshonorant pour l'homme de porter les cheveux longs ?

15 Tandis que c'est une gloire pour la femme, car la chevelure lui a été donnée en guise de voile.

16 Et si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude et les églises de Dieu non plus.¹